

Renaud Delacroix - Intro Atelier : « impact de la répression sur la RdR » - 14/10/2014 à 9H30 - Journées de l'AFR – 13, 14 et 15 octobre 2014 – Paris

Bonjour à toutes et tous, et merci pour votre présence matinale à cet atelier consacré à « l'impact de la répression sur la RDR » et ses conséquences tant sur les associations que sur les usagers.

Tout d'abord, je me présente. Je suis Renaud Delacroix, et je travaille comme animateur dans le CAARUD de AIDES PARIS LES HALLES, et je suis bien sûr militant de **l'AFR, ce bel outil politique commun à tous les militants de la RDR qui veulent sortir de la prohibition.**

Mon rôle ce matin est donc d'animer cet atelier. Dans un premier temps, vous allez avoir de brillantes oratrices et de brillants orateurs qui vont introduire nos débats, et ensuite, au moins la moitié du temps sera consacré à des échanges ouverts entre nous tous, qu'on soit à la tribune ou dans la salle.

Avant de vous présenter ces intervenants et de leur passer la parole, je vais tenter de vous présenter de manière aussi claire que concise l'objet de cet atelier.

L'objectif de cet atelier ce n'est pas de se retrouver entre militants de la RDR, d'ores et déjà convaincus de son bien fondé, pour se redire, entre nous, que la RDR c'est bien, et que la répression c'est nul et inefficace.

Pourtant, c'est vrai. Tout cela est vrai, plus que vrai, et même dramatiquement vrai, et on ne l'oublie pas, et c'est bien pour ça qu'on est là ce matin.

Nous tous ici, par notre propre vécu avec les drogues, par nos pratiques professionnelles, par nos pratiques militantes, par nos interventions, par nos travaux... nous savons combien la répression a un impact négatif sur la santé et la vie des usagers de drogues, et sur la RDR. Et nous pouvons lister ici, toutes ces entraves induites par la répression : les entraves à l'accès à l'information sur les drogues, à l'accès au matériel de RDR, au testing, à l'accompagnement à l'injection, aux salles de conso, les dégâts dus à la pénalisation de l'usage et donc à la répression, les GAV, la prison, la mainmise des dealers sur les drogues, le procès contre Jean Marc Priez à cause des flyers de Techno Plus...

Et plus largement, il y a tous les écrits, les travaux, les arguments, les chiffres, les faits, les témoignages, les recherches, les contributions scientifiques, politiques, économiques, sociales, universitaires militantes, citoyennes... bref, tous ces argumentaires sont déjà là, venus de pleins d'horizons différents, depuis des années, et en plus ils sont d'excellente qualité.

Donc, ce qu'on s'est dit quand on a préparé cet atelier, c'est qu'on n'allait pas se retrouver entre militants de la RdR simplement pour se redire tout cela, que la répression c'est mauvais pour la Rdr et qu'il faut que ça change.

Attention, on doit le dire, on doit dire tout ça, mais pas tant entre nous, mais vers l'extérieur, à la société dans son ensemble.

Donc, là, comme on est entre nous, ce que nous vous proposons, c'est d'aborder le sujet ainsi :

Nous savons donc que la répression impacte –durement- la RdR, et nous sommes politiquement convaincus qu'il faut sortir de la prohibition qui, en dernière instance, est bien LA cause de cette répression, mais... ça fait 25 ans que ça dure ! 25 ans qu'on fait de la RDR sous un régime prohibitionniste, 25 ans qu'on aide des gens à bien se droguer alors que c'est strictement contraire à l'esprit et la lettre de la loi, qui n'a pourtant pas changé d'une ligne depuis 1970. Et pourtant, nous tous, ça fait 25 ans qu'on bafoue cette loi tous les jours, et en plus financé par l'assurance maladie et les services de l'Etat. Et ça continue encore...

Bref, si nous sommes bien convaincus que la RDR porte en elle la remise en cause fondamentale de la prohibition, pourtant, nous devons bien constater que ça fait 25 ans que la RDR existe, 25 ans qu'elle vit et se développe sous le régime de la prohibition.

Et ce sont autour des contradictions induites par cette situation finalement assez contre nature que nous souhaitons organiser cette discussion.

En quoi la répression impacte la RDR, bien sûr, mais aussi en quoi la RDR impacte la répression ?

En effet, la loi de 1970, si dure, si rigide, si prohibitionniste, est donc toujours là. Mais, en même temps, depuis 10 ans, la loi de santé publique de 2004 a en quelque sorte créé un deuxième cercle moins rigide, nous laissant une marge de manœuvre un peu plus souple pour pratiquer la RDR. Et c'est un acquis. C'est une victoire, partielle, certes, mais une victoire quand même pour la RDR.

Et ces acquis sont directement dus aux avancées de la RDR, à ses démonstrations d'efficacité sur le terrain et validées par la démarche scientifique qui affaiblissent l'argumentaire prohibitionniste. Mais nous devons noter que malgré cela, la répression a un terrible avantage sur nous : en effet, la RDR permet des résultats d'une profonde efficacité, certes, mais sur un temps long, alors que la répression, elle, annonce un résultat –illusoire certes- mais à effet immédiat. Ainsi, par exemple, alors que la RDR ne cherche pas à « déplacer le problème » en chassant les usagers de drogues d'un quartier vers un autre mais va chercher à solutionner le problème, la répression, elle, ne résout rien, mais n'hésite pas à déplacer le problème d'un quartier vers un autre. Et le résultat est là : bidon certes, mais immédiat. Et il se voit.

Bien. Nous connaissons depuis longtemps ce désavantage que nous avons face à l'approche répressive. Mais ce n'est pas le seul. Une autre question se pose, sans doute plus pernicieuse :

Enfin, est ce que l'installation de la RDR dans le paysage depuis 25 ans ne participe pas à légitimer le système prohibitionniste en laissant croire -malgré nous- qu'il peut finalement exister une prohibition à visage humain ? Une prohibition qui laisse juste assez de place à la RDR pour éviter les catastrophes sanitaires, mais finalement sans rien toucher du cœur de la prohibition.

Un exemple simple et concret (et je crois que les intervenants de la boutique B18 vont sans doute aborder ce sujet à travers la présentation de leur intervention sur la scène du crack dans le Nord de Paris) : l'approche et la pratique pragmatique et efficace de la RDR sur le terrain, sur des scènes tendues, peut parfois éviter certains moments de crise et de violence sur le terrain, ce qui permet ainsi de rendre la répression moins nécessaire. D'un côté cela donne à la RDR et à ses équipes de terrain une forte crédibilité, donc c'est bien. Mais d'un autre côté, cela peut renforcer les partisans du statu quo qui défendent fièrement « l'approche équilibrée de la France entre RDR et répression », illusion que nous n'avons de cesse de dénoncer.

Bien sûr, il y a beaucoup d'autres questions qui se posent lorsque l'on aborde la question de l'impact de la répression sur la RDR, tant sur la vie des usagers, que sur notre pratique de terrain et sur la manière de mener le combat politique de long terme pour sortir de la prohibition. Et je suis certain que ces différentes questions vont sortir lors de nos échanges. Mais voilà en tout cas 2 points que je voulais poser avant de lancer la discussion et les interventions des brillantes oratrices et brillants orateurs tant attendus. Donc :

Dans un premier temps, Marie Jauffret Roustide, avec la rigueur scientifique et la clarté qui la caractérisent, nous présentera une synthèse des données et travaux existant quant à la terrible réalité de l'impact de la répression sur l'exposition au risque des usagers de drogues.

Ensuite, des intervenants du CAARUD B18 de l'association Charonne qui intervient dans le nord de Paris essentiellement auprès des consommateurs de crack vont présenter certains aspects d'un travail de terrain qu'ils ont mené en 2013 alors même que se mettait en place sur leurs arrondissements la ZSP « Zone de sécurité prioritaire ». On est donc au cœur du sujet.

Enfin, je passerai ensuite la parole aux camarades de la liaison antiprohibitionniste de Belgique qui nous présenteront leurs travaux et réflexions, entre autres sur certains aspects des textes législatifs et conventions internationales en matière de santé et de stupéfiants sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour assumer une désobéissance civile organisée et assumée.

Et après, on discute !